

GREMEVILLERS *Gazette*

GREMEVILLERS INFOS N° 19

Juillet 2015



Le Conseil Municipal et la Commission Communication

Grémévillers Gazette

Une publication Municipale gratuite

Responsable d'édition : BERNARDIN Joël

Mairie de GREMEVILLERS

Tel : 03 44 82 41 34 Fax 03 44 82 60 80

Mail : mairie.gremevillers@orange.fr

Comité de rédaction

AREVALO Emilie

ANCELIN Olivier, LEULLIER Christian,

LUGINBÜHL Fabrice, HEVERAET

Jacques, BLOND Éric, BAILLY Jean-
Claude

Mairie de Grémévillers

6 rue Saint Rémy

60380 Grémévillers

Permanences du secrétariat :

Mardi de 11 h à 12 h

Mardi de 17 h à 19 h

Vendredi de 17 h à 19 h

Permanence Bibliothèque :

Mardi de 18 h à 19 h

Vendredi de 17 h à 19 h

Couverture : Merci à Jacqueline DEHODENG pour la fourniture de photo.

SOMMAIRE :

- C'est bon à savoir
- Nos conseillers départementaux
- Voisins Vigilants
- Le CORG (Centre d'Opération et de Renseignement de la Gendarmerie)
- La vie scolaire
- La Bibliothèque Municipale
- La commémoration du 8 Mai
- La Fête des voisins
- Le Comité des Fêtes
- L'association des parents d'élèves
- Comptes rendus du Conseil Municipal
- Le Bouquet de Plume
- A la rencontre de nos entrepreneurs* : *William BREUT*, auto-entrepreneur
- Vente de petits matériels

* Entrepreneur, Artisan et Auto-Entrepreneur, cet emplacement vous est réservé. Si vous souhaitez paraître dans les prochains numéros de la Gazette, inscrivez-vous en mairie.

Les membres de la commission remercient en particulier les personnes suivantes pour la rédaction des articles:

Fêtes des voisins: Nathalie SOMON, Aurélie LUGINBÜHL, William BREUT, Jacques HEVERAET, Mélanie BEAUDOIN, Jean Claude BAILLY.

Le bouquet de Plume : Nicole PATINIER



C'est bon à savoir !!

⇒ *Déchetterie de Grémévillers :*

La déchetterie de GREMEVILLERS, située 22 Rue Agot à Frétoy, est un service géré par la Communauté de Communes de la Picardie Verte. Pour tous renseignements, vous pouvez joindre son secrétariat au 03.44.04.53.90.

Horaires d'Hiver (du 1^{er} Novembre au 30 Mars) :

Le Lundi et Le Mardi de 13h30 à 17h

Du Mercredi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Horaires d'Eté (du 1^{er} Avril au 31 Octobre) :

Lundi et Mardi de 13h30 à 19h,

Du Mercredi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h,

Le Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

⇒ *Recyclerie de Thieulloy Saint Antoine*

La recyclerie est gérée par l'Association « Les Ateliers de Bergerette ».

Horaires d'ouvertures :

Pour la collecte: Du mardi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

Pour le magasin: Le mercredi et le samedi de 14 h 00 à 17 h 00 (vente d'objets de seconde main). Fermée durant le mois d'Aout

Vous pouvez prendre rendez-vous au **03 44 48 07 73** pour faire enlever des objets pouvant être remis en état ou recyclés.

⇒ *Les Assistantes Maternelles Agréées de Grémévillers*

Cette liste, issue du site www.oise.fr, est consultable et mise à jour régulièrement sur le site internet du Conseil Départemental de l'Oise :

Mme ANCELIN Carine	Frétoy	03.44.46.04.92
Mme BLOND Nelly	Grémévillers	03.44.82.73.31
Mme BOUFFARD Virginie	Frétoy	03.44.82.94.22
Mme DUPONT Véronique	Frétoy	03.44.82.38.99
Mme JOUDON Séverine	Frétoy	06.12.90.01.11
Mme VANDOMME Elodie	Frétoy	03.60.36.93.78

⇒ *Tickets Piscine*

Comme chaque année la Commune, en partenariat avec la Communauté de Communes de la Picardie Verte, propose aux enfants et aux jeunes de 4 à 20 ans des tickets, valable chacun pour une entrée gratuite dans les piscines de Grandvilliers ou Formerie, du 7 Juillet 2015 au 31 Août 2015.

Ces tickets, remis sur simple demande, sont à retirer au secrétariat de la Mairie, aux horaires de permanence.

⇒ *le bruit (rappel de la législation)*

L'arrêté préfectoral de l'Oise du 15 novembre 1999 dispose notamment dans son article 7 que les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique (tondeuses, taille-haies, perceuses etc.), ne sont autorisés qu'aux heures suivantes :

- **du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 30,**
- **les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h00,**
- **les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.**



⇒ *Le brûlage à l'air libre des déchets verts :*

La circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts complétée par celle du 11 février 2014 dispose qu'il est notamment interdit de brûler dans son jardin l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

Ils doivent être déposés en déchetterie ou compostés.



⇒ Divagation des animaux

De nombreux textes (Codes civil, pénal, rural), le règlement sanitaire départemental de l'Oise disposent qu'il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques, dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique.

Il est interdit également l'abandon des animaux sur la voie publique ainsi que dans les parcs ou jardins.



⇒ le recensement de la population

Le recensement aura lieu du 21 Janvier au 21 Février 2016. La coordinatrice de collecte est Emilie AREVALO. Le(a) collecteur (trice) reste à désigner.

⇒ le secrétariat de Mairie

Le secrétariat sera fermé du 3 Août au 16 Août 2015. En cas d'urgence, vous pouvez appeler :

Joël BERNARDIN	0613427012
Olivier ANCELIN	0677967631
Christian LEULLIER	0684602590

⇒ la bibliothèque municipale

La bibliothèque sera fermée du 13 Juillet au 17 Août 2015.

⇒ Location de la salle

La salle de la cantine peut être louée. Cette location est réservée uniquement aux habitants de la commune. La vaisselle n'est pas prévue dans cette location. Si vous voulez de la vaisselle, le comité des fêtes de Grémévillers en loue. Pour cela il suffit de vous rapprocher de Nathalie SOMON ou de William BREUT ou de Nathalie GORENFLOS.

Le prix de la location est de 160 € pour un week-end et de 80 € pour une journée (Vin d'honneur, par exemple).

A la réservation, il vous sera demandé :

Un chèque de la valeur de la réservation,

Un chèque de caution de 700€,

Une attestation de votre assurance responsabilité civile.

NB : Le prix de la location et de la caution est révisable tous les ans.

⇒ Demande d'Acte d'Etat Civil : Soyez Vigilants !

Depuis plusieurs mois, certains sites privés et non officiels, comme par exemple **acte-etat-civil.org**, **extraitectedenaissance.com** ou **acte-facile.com** proposent un service payant pour effectuer les démarches à votre place. Le tarif pour un acte peut varier de 20 à 40 € et de nombreux administrés se font abuser par manque d'informations.

Nous vous rappelons que vous pouvez obtenir **gratuitement** votre acte de naissance en vous présentant dans la mairie de votre lieu de naissance muni de votre pièce d'identité. Vous pouvez écrire

directement à la mairie concernée (avec une enveloppe timbrée libellée à votre adresse pour le retour) en indiquant votre nom et prénom(s), votre date de naissance, ainsi que le motif de votre demande. Vous devez préciser, si vous souhaitez obtenir une copie intégrale ou un extrait avec filiation, les noms et prénoms de vos père et mère. Enfin, vous pouvez également vérifier si votre commune de naissance est référencée sur mon.service-public.fr. Dans l'affirmative, il suffit de créer un compte utilisateur pour accéder au formulaire de demande d'acte.

⇒ *Autorisation d'urbanisme*

Les abris de jardins, vérandas et autres extensions de la maison, bien que généralement de taille réduite, n'échappent pas à la réglementation en matière d'urbanisme :

Quelques indications, ci-dessous :

1- Si la nouvelle construction (abri de jardin dont la hauteur est inférieure à 12m) a une surface de plancher et une emprise au sol inférieures ou égales à 5 m², il n'y a besoin d'aucune autorisation. (Cf. Article R421-2 du code de l'urbanisme)

Si la surface de plancher ou l'emprise au sol est supérieure à 5 m² et inférieure ou égale à 20m², une déclaration préalable de travaux est nécessaire. (Cf. Article R*421-9 du code de l'urbanisme)

Si la surface de plancher ou l'emprise au sol est supérieure à 20 m², un permis de construire est exigé. (Cf. Article R*421-14 du code de l'urbanisme)

2- Si les travaux concernent le ravalement de façade ou ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur initial (remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle, le percement d'une nouvelle fenêtre ou le choix d'une nouvelle couleur de peinture de façade), il est nécessaire de faire une déclaration préalable.

Si les travaux consistent à restaurer l'état initial du bâtiment cela ne nécessite pas de déclaration préalable. Ces travaux concernent toute opération qui a pour but de remettre les façades en bon état de propreté comme le nettoyage des murs. (Cf. Code de l'urbanisme).

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

Si vous avez déjà réalisé ce type de travaux, vous pouvez régulariser votre situation en vous adressant à la mairie.

⇒ *Démarchage à Domicile : Attention Vigilance !*

Lorsqu'un professionnel se présente à votre domicile, il doit justifier de son identité professionnelle, de la réalité de l'entreprise et respecter certaines règles essentielles.

Il est conseillé de bien lire les conditions de vente, ne rien signer avant la conclusion d'un devis (nom, adresse, nom du démarcheur, descriptif précis, modalité et délai de livraison, garanties légales montant HT, montant TTC...)

Toutes ces informations doivent également figurer de manière lisible et compréhensible, dans le contrat qui vous sera remis après la réalisation de la vente.

Vous disposez dorénavant d'un délai de 14 jours, à partir de la conclusion du contrat, pour renoncer à votre engagement par lettre recommandée avec accusé de réception.

Méfiez-vous des démarcheurs ou quémandeurs, surtout s'ils sont en groupe, et des personnes proposant d'effectuer des travaux à domicile (élagage, nettoyage de peinture, récupérateur de métaux précieux...)

Ils peuvent également utiliser des produits différents de ceux qu'ils vous ont mentionnés.

Les professionnels doivent être en mesure de présenter un extrait Kbis, véritable « carte d'identité » à jour d'une entreprise immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS). Leurs factures font mention du numéro SIRET de l'entreprise (identifiant de l'établissement). En cas de doute, ne pas hésiter à se renseigner auprès de personnes dignes de confiance avant de conclure un achat ou un contrat pour diverses prestations.

Parfois, certains démarcheurs indiquent un numéro de SIRET erroné. Soyez vigilant...

Vous pouvez vous connecter sur www.infogreffe.fr Ce site indique les entreprises qui sont déclarées.

Nos conseillers départementaux

Le 31 mars 2015 nos conseillers départementaux ont changé. Le canton de Songeons a été regroupé avec ceux de Grandvilliers, Marseille-en Beauvaisis, Formerie et une partie du canton du Coudray-Saint-Germer pour former un territoire de 101 communes. Les élus sont :

MARTINE BORGEOO



Née en 1954 et issue d'une famille d'agriculteurs, elle obtient un BTA espaces verts et travaille alors en tant qu'agricultrice à Saint-Pierre-es-Champs. Elle s'est engagée dans la vie municipale de Saint-Pierre-es-Champs en 1989 en tant que conseillère municipale. Puis, elle devient adjointe au Maire pendant quelques années avant d'être élue en 2014, Maire de cette commune.

Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Bray depuis 2001, elle est membre du conseil d'administration de l'association du Pays du Grand Beauvaisis et de la Maison de l'Emploi et de la Formation.

Conseillère départementale déléguée chargée de l'agriculture
Membre de la 5^{ème} commission du Conseil départemental « Culture, Vie associative et Tourisme »

GERARD DECORDE



Né le 13 Juin 1943, en Seine Maritime, il est conseiller départemental du canton de Formerie depuis 1992. Il a été conseiller municipal, adjoint puis Maire de 1977 à 2008 de la commune de Blargies. Il est toujours conseiller municipal de cette commune. Il préside par ailleurs le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable.

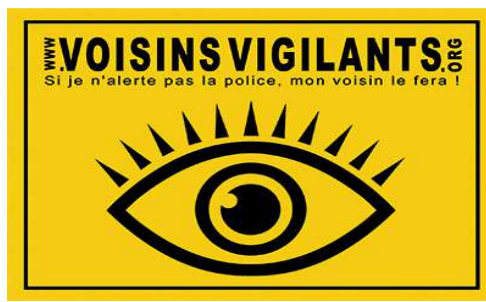
Actuellement retraité artisan / commerçant, ce passionné du monde rural, mais aussi de cyclisme, participe activement au championnat de France des Elus.

Conseiller départemental et membre de la 4^{ème} commission
« Education, Jeunesse, Sport et Citoyenneté »

Les permanences (le samedi de 10h à 11h30)

5 septembre 2015	Mairie de Marseille-en-Beauvaisis
19 septembre 2015	Mairie de Grandvilliers
3 octobre 2015	Mairie de Songeons
17 octobre 2015	Mairie du Coudray-Saint-Germer
7 novembre 2015	Mairie de Formerie
21 novembre 2015	Mairie de Marseille-en-Beauvaisis
5 décembre 2015	Mairie de Grandvilliers
19 décembre 2015	Mairie de Songeons

Voisins Vigilants



Le Samedi 09 Mai 2015, a eu lieu une seconde réunion animée par le capitaine OLIVIER, de la Communauté de Brigades de GRANDVILLIERS avec les membres du Conseil Municipal et des quelques volontaires, ayant pour objet de repreciser le dispositif « **VOISINS VIGILANTS** » qui est envisagé pour la Commune.

Il est rappelé que ce dispositif a pour objectif l'amélioration de la sécurité des personnes et des biens par un découpage communal, au sein duquel des référents seraient nommés afin de recueillir les craintes et les remarques de chacun sur des faits ou des événements jugés douteux voire dangereux afin de prévenir les services compétents.

Les personnes référentes sont:

Joël BERNARDIN, Olivier ANCELIN, Christian LEULLIER, Jean-Claude BAILLY, Éric BLOND, Sandrine GODIN, Valérie DUCHÂTEL, Jacques HEVERAET, Joseph BRISSE, Fabrice LUGINBÜHL, Nicole PRÉVOST, Virginie BOUFFARD, Charly DEHODENG, Christian HOUET, Grégory HOUET, Ludovic SOMON, Paul TAVERNIER, William BREUT, Nathalie GORENFLOS, Vincent GODIN, Stéphane DREUMONT, Stéphane SOMON.

Le protocole a été envoyé à la préfecture de l'Oise. Ce protocole est en cours de validation par le Préfet.

Il est rappelé que pendant la période de congé estival, les services de Gendarmerie proposent l'opération « **Tranquillité Vacances** ».

Il suffit de vous rendre directement à la Brigade de Songeons avec une carte d'identité pour leur signaler vos dates d'absences, ils apporteront une surveillance accrue sur votre propriété.

Horaire d'ouverture des bureaux de la brigade de Songeons :

Lundi	De 8 h 00 à 12 h 00
Mardi	De 14 h 00 à 19 h 00
Jeudi	De 14 h 00 à 19 h 00
Vendredi	De 8 h 00 à 12 h 00

Tel. de la Brigade de Songeons : 03 44 82 82 17

Tel. de la Brigade de Grandvilliers : 03 44 13 39 17

Fax de la Brigade de Songeons : 03 44 82 82 19

La gendarmerie vous informe

Le CORG

Beaucoup d'entre nous s'interrogent encore des raisons pour lesquelles un gendarme de BEAUVAIS répond à notre appel alors que nous avons sollicité la brigade de notre secteur.

Le Centre d'Opérations et de Renseignement de la Gendarmerie (CORG) est une structure opérationnelle qui est devenue incontournable dans l'organisation de la gendarmerie au niveau département.

Il est le point d'entrée de l'accueil téléphonique d'urgence : Le « 17 » pour toutes les communes placées sous la responsabilité des forces de gendarmerie.

Il est à ne pas confondre avec :

- le « 18 » pour les appels des pompiers
- le « 15 » pour les appels du SAMU.

Il est bien sûr en lien permanent avec les autres services de l'état.

SES MISSIONS :

- Centralisation de l'information
- Répondre aux sollicitations
- Gestion et coordination des interventions

Entre 19H et 8H :

La nuit, si je compose l'appel d'urgence « 17 » ou le numéro à 10 chiffres de la brigade locale, je parviens au CORG de BEAUVAIS.

Entre 8H et 19H :

Je peux joindre la brigade pour une démarche administrative, le suivi de ma plainte, etc...Il me faut alors composer le numéro à 10 chiffres de la brigade.

Si c'est une urgence, je fais le « 17 ».

Le rôle de l'opérateur du CORG est de répondre aux sollicitations des usagers, de les rassurer, de les informer sur la suite immédiate donnée à leurs appels, de déclencher si besoin l'intervention des forces de l'ordre et de coordonner l'action de celles-ci.

Le CORG centralise les interventions sur tout le département, et répond également à l'appel des usagers lorsque les brigades sont fermées au public. Durant ces horaires, c'est lui qui coordonne les moyens de la gendarmerie.

Le CORG est l'outil opérationnel à la main du commandant de groupement de l'Oise, pour une bonne coordination des patrouilles et une intervention plus rapide et plus efficace en cas de besoin.

La vie scolaire

*Ouverture d'une nouvelle classe

Pour la rentrée de septembre 2015, le RPI de Morvillers-Grémévillers-Omécourt a bénéficié d'une ouverture de classe. En effet, pour cette rentrée, 16 petites têtes blondes viennent rejoindre les bancs de l'école. Ce qui amène le nombre d'enfants à 132. Cette ouverture se fera à Grémévillers avec une mise en place d'un modulaire qui sera juxtaposé au modulaire existant. Le coût du modulaire est financé par le SIRS. Un prêt est contracté sur 5ans. Le coût total de cette opération est de 72 200 €. Qui se répartit de la façon suivante (tarif arrondi) :

Modulaire :	50 000€
Transport / Mise en Place :	3 600€
Installation :	4 500€
Génie civil :	5 600€
Raccordement (Electricité, eau, Téléphonie)	4 500€
Équipement de la classe (Chaises, Bureaux, Armoires, Tableau)	4 000€

Les écoles de Grémévillers accueilleront les enfants de la maternelle jusqu'au CE1. Celles de Morvillers se répartiront les classes de CE2, CM1 et CM2.

M. SZKUDLAREK vient rejoindre le corps enseignant composé de Mmes GOIS, LEFEBVRE et DUHAMEL pour Grémévillers et Mmes PAUMIER et LALOUX pour Morvillers.

*Budget

Le budget du SIRS est de 220 000€ pour l'exercice 2014, soit un coût moyen pour la commune par élève de 1150€, qui se répartit dans les grandes lignes de la façon suivante :

<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
Remboursement sur rémunération du personnel	14 500€	Charges à Caractère général	70 000€
Redevance cantine	40 000€	Charges à Personnel	145 000€
Subvention du Conseil Général	13 000€	Autres Charges	1 000€
Produits exceptionnels	3 500€		
Partition des communes	150 000€		

*Le coût des TAP

Pour cette année scolaire, la réforme des rythmes scolaires a été appliquée au regroupement scolaire. Cette réforme scolaire a pour conséquence la mise en place de TAP (Temps d'Activité Périscolaire) sous la responsabilité du SIRS. Le coût estimé pour le SIRS est de :

Salaire des ASM	10 000€
Centre Social	9 800€
Achats Matériels	850€

Puisqu'un PEDT a été rédigé et que les TAP sont organisés en 2 fois 1h30, ils sont subventionnés par l'état (11 250€) et la CAF (En attente d'une somme de 4 000€). Ce coût supplémentaire est pris en charge intégralement par le SIRS. Les membres du SIRS ont décidé de ne pas mettre les familles à contribution pour le financement des TAP.

La bibliothèque Municipale

Dans le cadre de l'entretien des locaux et pour l'amélioration du confort des enfants, lors de sa séance du 14 Novembre 2014, le conseil municipal a décidé de changer l'emplacement de la bibliothèque. Pour cela, les fenêtres ont été changées (passage en double vitrage) par une entreprise locale (Ludovic SOMON de Frétoy). La moquette de la bibliothèque a été remplacée par un parquet flottant. Les murs extérieurs ont été isolés. L'éclairage des pièces a été repensé. Les murs ont été repeints. Avant tous ces travaux, un mur de séparation a été abattu. Toutes ces tâches ont été effectuées par l'Agent du service Technique pour un résultat exemplaire.



Le conseil municipal ainsi que les membres de la bibliothèque remercient chaleureusement Stéphane SOMON pour son implication dans l'amélioration de notre environnement.

Les membres de la bibliothèque sont : Nicole PATTINIER, Anne BEAUDOIN, Emilie AREVALO et Stéphanie TREBOUT.

La commémoration du 8 Mai....

Cette année, en plus de la traditionnelle commémoration du 8 mai, le conseil a décidé de poser une plaque en remerciement aux bénévoles pour la remise en état du bâtiment du cimetière.



A cette occasion, une plaque a été posée sur la tombe de M. Jean BEAUDOIN, ancien maire de la commune de 1959 à 1965.

Les comptes rendus des réunions du conseil Municipal

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU MARDI 17 FEVRIER 2015

L'an deux mille quinze, le dix-sept, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de GREMEVILLERS, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Joël BERNARDIN, Maire.

Etaient Présents : Mrs ANCELIN Olivier, LEULLIER Christian, HEVERAET Jacques, BAILLY Jean-Claude, BLOND Eric, LUGINBÜHL Fabrice, Mme GODIN Sandrine.

Procuration : Monsieur HAUDEBOURG Philippe a donné procuration à Monsieur Bailly Jean-Claude. Madame DUCHÂTEL Valérie a donné procuration à Monsieur Joël BERNARDIN

Monsieur BLOND Eric est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 14 novembre 2014 est adopté à l'unanimité.

I – SUBVENTIONS 2015 ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire propose la liste des subventions qui pourraient être accordées aux associations pour l'année 2015. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide des montants des subventions qui seront allouées pour l'exercice 2015 aux associations comme suit :

ASSOCIATIONS	2015
COOPERATIVE SCOLAIRE	300,00 €
ANCIENS COMBATTANTS	80,00 €
VELO CLUB BEAUVAISIEN UFOLEP	50,00 €
COMITÉ DES FÊTES	2 160,00 €
ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES	350,00 €
A LA BONNE RENCONTRE	100,00 €
LA CLIQUE DE GREMEVILLERS	150,00 €
FC SONGEONS – CLUB FOOT	125,00 €
SPA	50,00 €
FOYER RURAL JUDO HAND	150,00 €
EMION	25,00 €
LES BOUTS D'CHOU	100,00 €
PICARDIE VERTE - NATATION	100,00 €
SOCIETE DE CHASSE GREMEVILLERS	150,00 €
SUBVENTIONS DIVERSES	1 110,00 €
TOTAL	5000,00 €

Le conseil Municipal décide d'allouer un montant forfaitaire de 25 euros aux différents licenciés des clubs sportifs et associations culturelles habitants la commune.

II – TRANSFERT DE COMPETENCES DES RESEUX DE COMMUNICATION ELECTRONIQUE ET DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

Le conseil municipal prend connaissance du transfert de compétences concernant le schéma d'aménagement du Très Haut Débit sur le territoire communautaire.

Il décide de déléguer cette compétence à la communauté de communes de la Picardie Verte suite à la délibération du conseil communautaire.

III – EPICERIE SOLIDAIRE

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'une convention de partenariat de l'épicerie sociale signée entre chaque commune et le centre social de Grandvilliers/Formerie.

Le conseil Municipal prend connaissance de cette convention et décide à l'unanimité de participer à l'épicerie solidaire de la Picardie verte pour une durée d'un an renouvelable ou dénonçable avec un préavis de 3 mois.

Il propose de suivre sur les dépenses à travers le rapport d'activité qui sera adressé à la commune tous les ans.

IV– PRESENTATION DU PLAN D'EPANDAGE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE MORVILLERS

Monsieur le Maire présente le document de présentation du plan d'épandage des boues de la station d'épuration de Morvillers.

Suite à la lecture du plan d'épandage, le conseil Municipal donne un avis favorable.

V – PRESENTATION DU SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Monsieur le Maire présente le dossier du SCOT. Il informe au conseil municipal que celui-ci est consultable en Mairie vu l'épaisseur du dossier

Le conseil municipal prend connaissance de ce document d'urbanisme et décide de le reporter au prochain conseil.

VI – REMBOURSEMENT DE FRAIS KILOMETRIQUES ET DE RESTAURATION LORS DE DEPLACEMENTS POUR LES BENEVOLES DE LA BIBLIOTHEQUE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de rembourser les frais kilométriques et de restauration avancés par les bénévoles lors des déplacements pour les besoins de la bibliothèque.

Le conseil accepte le remboursement des frais de restauration à hauteur de 25 euros.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

1° Tableau des permanences aux bureaux de vote des 22 et 29 Mars

Le conseil municipal détermine les jours de permanence des bureaux de vote pour le 22/03/2015 et le 29/03/2015.

Un exemplaire du planning sera communiqué à chaque conseiller municipal par mail.

2° Projets 2015

Campagne de stérilisation des chats errants

Afin de réduire la prolifération des chats, une circulaire sera distribuée à la population pour leur informer de la campagne de stérilisation de ceux-ci.

Matériel technique

Le conseil Municipal propose l'acquisition de nouveau matériel pour l'agent technique :

- une tronçonneuse
- un taille - haie
- un souffleur

Travaux de rénovation

Le conseil Municipal étudie la possibilité et le planning de remise en état des puits et bâtiments de la commune (puits du Manoir, arrêt de car, replantation devant l'église, bâtiments (Grémévillers, Choqueuse, Frétoy).

Les voisins vigilants

A ce jour, 16 personnes sont volontaires. Une réunion d'information sera organisée par la gendarmerie.

Divers

Le conseil Municipal souhaite remercier Messieurs BAHUCHET, MOREL Gérard, DURIER Didier et HENRIOT Max pour les services rendus à la commune.

La proposition d'une plaque est faite pour le bâtiment communal.

La séance est close à 00h00.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU JEUDI 16 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze, le seize avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de GREMEVILLERS, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Joël BERNARDIN, Maire.

Etaient Présents : Mrs ANCELIN Olivier, LEULLIER Christian, BRISSE Joseph, HEVERAET Jacques, BAILLY Jean-Claude, BLOND Eric, LUGINBÜHL Fabrice, Mme GODIN Sandrine, Monsieur HAUDEBOURG Philippe.

Procuration : Mme DUCHÂTEL Valérie a donné procuration à Monsieur HEVERAET Jacques

Monsieur BLOND Eric est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 17 février 2015 est adopté à l'unanimité.

Préambule

Les conseillers dénoncent le fait que le délai de 3 jours francs d'envoi des convocations de la réunion de conseil ordinaire n'a pas été respecté. Les membres insistent sur le fait que le non-respect de celui-ci doit être justifié par Monsieur le Maire dès l'ouverture de séance.

I – PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 ET DU COMPTE DE GESTION

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil le compte administratif de la commune pour l'exercice budgétaire 2014, conforme au compte de gestion du percepteur :

Section	Investissement	Fonctionnement	Solde
Recettes	283 026,19	531 431,22	814 457,41
Dépenses	590 296,81	291 779,37	882 076,18
Résultat de Clôture de l'exercice	- 307 270,62	239 651,85	67 618,77

Monsieur le Maire quitte la salle pour ne pas prendre part au vote, comme le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur HEVERAET Jacques assure la présidence pour faire voter l'approbation du Compte Administratif 2014.

Conseillers en exercice : **11** Présents : **10** Votants : **10**

Voix pour : **7** Abstentions : **3** Voix contre : **0**

II – PRESENTATION ET VOTE DES TAXES

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents, de conserver les taux des 3 taxes de l'année 2014 c'est-à-dire :

- TAXE D'HABITATION	=	12.38 %
- TAXE FONCIERE (B)	=	14.70 %
- TAXE FONCIERE (NB)	=	35.24 %
- CFE	=	0.00 %

III – PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Monsieur le Maire propose à l'assemblée le Budget Primitif 2015 comme suit :

En Section de Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
011 - Charges à caractère général	201 124,00	013- Atténuation de charges	
012 - Charges de personnel et frais assimilés	64 190,00	70 – Produits des services et ventes diverses	45 000,00
014 - atténuation de charges	8 013,00	73 – Impôts et taxes	113 400,00
65 - Autres charges de gestion courante	81 444,00	74 – Dotations, subventions et participations	128 084,00
66 - Charges financières	10 000,00	75 – Autres produits de gestion courante	1 500,00
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00	77 – Produits exceptionnels	
023- Virement à la section d'investissement	11 865,00	002 – excédent de fonctionnement reporté	89 652,00
Total des dépenses	377 636,00	Total des recettes	377 636,00

En Section Investissement			
Dépenses		Recettes	
20 – Immobilisations incorporelles	3 000,00	10 – Dotations	152 151,00
21 – Immobilisations corporelles	208 468,00	13 – Subventions d'investissements	273 000,00
16 – Emprunts et dettes assimilées	14 600,00	021 – Virement de la section de fonctionnement	11 865,00
001 – Déficit d'investissement reporté	210 948,00	041 – Opérations patrimoniales	
Total des dépenses	437 016,00	Total des recettes	437 016,00

Certains conseillers s'abstiennent au vote du budget primitif car celui-ci n'a pas été présenté à la commission des finances

Monsieur le Maire passe au vote du budget primitif suivant pour l'année 2015. Il s'équilibre en dépenses et en recettes.

Conseillers en exercice : **11** Présents : **10** Votants : **10**

Voix pour : **7** Abstentions : **3** Voix contre : **0**

IV – TAXE D'AMENAGEMENT (RENOUVELLEMENT)

Le conseil Municipal décide à l'unanimité le renouvellement de la taxe d'aménagement au taux de 3 %.

V – APPROBATION DU SCOT Picardie Verte

Le Conseil Municipal, décide de mettre un avis défavorable pour le SCOT en votant comme suit :

Conseillers en exercice : **11** Présents : **10** Votants : **11** Voix pour : **4** Abstentions : **2** Voix contre : **5**

VI – ADHESION AU GROUPEMENT D'ACHAT D'ELECTRICITE - SE60

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité le projet d'adhésion au groupement d'achat d'électricité du SE60

VII – AUTORISATION POUR L'INSTALLATION D'EQUIPEMENT DE TELERELEVÉ

Le conseil Municipal donne un avis favorable à la convention d'occupation domaniale pour une passerelle de télérelevé et la convention d'occupation domaniale de répéteurs de M2O sur les supports d'éclairage public de la commune de Grémévillers

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal :

1° Qu'une demande d'autorisation de stationnement pour les caravanes a été faite à la commune.

2° Des manifestations qui auront lieu dans la commune au mois de juin 2015

- 27 et 28 juin passera le rallye de vieilles voitures. La vitesse autorisée sera de 45 km/h
- 28 juin aura lieu la randonnée vélo

3° L'ouverture de classe pour la rentrée 2015-2016

Au vu de cette information, le Conseil demande de prévenir la commission du bâtiment pour faire le point sur les différents travaux à réaliser dans la commune.

Monsieur le Maire propose qu'une réunion de la commission du bâtiment est lieu le jeudi 30 avril 18h00

4° Inauguration de la nouvelle bibliothèque Municipale (date à définir)

5° Journée de commémoration du 8 mai :

Le conseil donne son accord pour la pose de deux plaques (plaque sur le bâtiment et une plaque sur la tombe de Monsieur Jean BEAUDOIN).

6° Monsieur le Maire informe qu'il a eu une demande de certificat d'urbanisme sur un projet de station essence ouvert 24/24 au hameau de Choqueuse. Le projet est porté par M. Nollet.

7° Les voisins vigilants :

Monsieur Le Maire informe les membres qu'une vingtaine de personnes s'est portée volontaire pour l'action citoyenne des voisins vigilants. Le conseil demande donc qu'une date de réunion soit fixée avec la gendarmerie pour le mois de mai 2015.

8° Le comité des fêtes

Un courrier rédigé par les nouveaux membres du comité des fêtes est lu aux membres du conseil

9° Monsieur Haudebourg Philippe informe les membres du conseil de sa démission pour raison personnelle. Il ajoute qu'il enverra un courrier à Monsieur le Maire.

La séance est close à 22h30.

La fête des voisins

*A Frétoy



Le vendredi 29 mai dernier, les habitants du hameau de Frétoy étaient conviés à se rencontrer pour la Fête des Voisins.

En effet, malgré une légère bruine en soirée, une soixantaine de personnes a répondu à l'invitation de Nathalie SOMON, Aurélie LUGINBÜHL et de William BREUT.

Dès 19h, les premiers participants se sont rassemblés chez monsieur Alain BAHUCHET, 15 rue Agot, à la Ferme de la Frette*.

Monsieur BAHUCHET a très gentiment proposé d'organiser ce moment sympathique dans les dépendances de sa ferme permettant ainsi aux petits et grands d'être à l'abri des aléas de la météo.

Les organisateurs avaient tout prévu pour accueillir les convives. Des tables décorées, des chaises et des ballons étaient installés. Sur une grande table, des plats salés, sucrés, des salades et des boissons avaient été préparés et apportés en nombre pour l'occasion par les participants. Tout le monde a pu faire connaissance en toute simplicité et partager un moment de convivialité. Le rendez-vous a d'ores et déjà été pris pour renouveler l'expérience l'an prochain.

Les organisateurs renouvellent leurs remerciements à Monsieur BAHUCHET pour son accueil et le prêt de matériels ainsi qu'à tous les participants pour leur générosité et leur bonne humeur.

* La ferme de la Frette : www.abahuchet.fr



**A Grémevillers*

C'était la 5eme Edition, ce vendredi 29 Mai.

Nous étions une vingtaine à se réunir. Comme d'habitude, tout le monde est arrivé avec un plat salé ou sucré. Nous avons trinqué à l'amitié et à la convivialité, avec un punch fait maison.

La soirée fut très agréable et nous nous sommes donnés rendez-vous le dernier Vendredi de Mai 2016.

**A Choqueuse*

Tous les ingrédients étaient réunis ce samedi 20 juin à Choqueuse pour passer une belle fête des voisins :

- des préparatifs dans la bonne humeur (Ex : L'installation du chapiteau dans l'après-midi) ;
- des voisins heureux de se retrouver ;
- de bons petits plats ;
- un soupçon de beau temps ;
- des conversations interminables jusque tard dans la nuit...

Une cinquantaine d'habitants de Choqueuse ont ainsi passé une agréable soirée autour du puits (d'une profondeur de 70m) illuminé de la rue Carolus Chrétien. De la plus jeune aux plus âgés, tous ont apprécié pouvoir se retrouver, prendre le temps de discuter, de faire connaissance, de jouer librement, de partager les spécialités de chacun : la "soupe" de Manu, les amuse-bouches au pesto d'Aurélie, le saucisson au chocolat de Danielle.

Une jolie soirée, un moment de convivialité, qui interviennent comme une pause nécessaire au milieu d'une vie dans laquelle il nous est de plus en plus difficile de trouver du temps pour discuter avec nos voisins.

Merci aux organisateurs, aux participants...et vivement l'année prochaine dans le Haut de Choqueuse!



Le Comité des Fêtes



Assemblée Générale du comité des fêtes :

Le 13 février 2015 a eu lieu l'élection des nouveaux membres du comité des fêtes, ont été élus :

- Mme SOMON Nathalie (présidente)
- Mr BREUT William (trésorier)
- Mme GORENFLOS Nathalie (secrétaire)

Le CDF est heureux d'accueillir aujourd'hui 38 membres

Ces membres soutiennent et apportent leur aide à l'occasion des manifestations organisées tout au long de l'année.

L'objectif étant de maintenir et de continuer la vie festive du village. Toutes idées nouvelles sont les bienvenues.

Les personnes qui souhaitent soutenir le CDF peuvent aider via une cotisation de 3,50 euros en adhérant au comité ou en donnant de leur temps lors des manifestations.

Matériel à disposition :

Le comité des fêtes met à disposition gratuitement des plateaux, des tréteaux, des chaises et des bancs aux personnes de la commune qui le désirent.
S'adresser à Mr BREUT William au 06 37 77 49 97

Le CDF remercie Mme ANCELIN Bérangère qui a effectué gracieusement la remise en état des tréteaux.



Chasse aux œufs :

Pour la 1ère fois une chasse aux œufs s'est déroulée le 4 avril 2015 dans la cour de l'école. 40 enfants de tout âge ont participé et après une grosse récolte, les enfants ont regroupé les œufs dans un unique panier afin de repartir chacun avec le même nombre d'œufs.

Cette fin d'après-midi s'est terminée par un goûter avec petits et grands.



A cette occasion 2 énormes œufs ont été gagnés à la tombola par :

- Mme BOUFFARD Virginie (Frétoy)
- Mme VANDAMME Frédérique (Choqueuse)

Résultat de cette après-midi : **-11,08€**

Brocante

La Brocante du 17 mai 2015 a accueilli cette année 60 exposants et de nombreux visiteurs qui ont pu profiter des animations proposées.
Grâce à un soleil généreux, à l'aide et la participation de chacun, cette journée fut une réussite



Orgue de barbarie : www.deugus.fr

20 enfants ont participé au concours de vélos fleuris.
Étaient jurys Marie Christine et Aline, nous les remercions tout particulièrement pour avoir consacré un instant à la délibération difficile des 3 premiers gagnants. Les enfants avaient tous réalisé un travail remarquable dans la décoration de leur vélo.

Encore « Bravo ! » aux enfants et aux parents.



Gagnants du concours de vélos fleuris :

1^{er} : Rémy SOMON



2^{ème} : Méline LUGINBUHL



3^{ème} : Nathan DESPATY



L'équipe du club Picardie Custom Riders a permis aux promeneurs et exposants de faire un tour de motos et de voitures anciennes.

Leur bonne humeur et leur contribution ont permis de récolter 40 euros reversés au CDF.



Le panier et le bon d'achat de 40 euros ont été remportés par Mme CHAPRON de Grémévillers (poids exact 3,911 Kg).

Pour ceux qui seraient curieux de connaître ce que le panier pouvait contenir

Réponse : 1 galet du Tréport et 1 bouteille d'eau de 1,5 l

Bénéfice de cette journée : 175,41€



L'Association des parents d'élèves

Joli SUCCES pour le LOTO des ECOLES

Le samedi 28 mars dernier, un loto était organisé par l'Association des Parents d'Elèves. Plus de 250 personnes avaient pris place dans la salle polyvalente de Morvillers pour tenter leur chance de remporter un lot.



Ce loto était doté d'un téléviseur, d'un appareil photo, d'une tablette tactile et de très nombreux autres lots.



Les organisateurs ont proposé des rafraichissements et des sandwiches tout au long de la soirée. Les participants ont également apprécié les gâteaux confectionnés par les parents.

Les bénéfices réalisés sont entièrement utilisés pour des actions au profit des enfants scolarisés dans les écoles de Morvillers, Grémévillers et Omécourt.

L'association remercie les parents d'élèves qui ont gentiment réalisés les gâteaux et donner des lots ainsi que les commerçants et artisans qui ont été de généreux donateurs.

KERMESSE DES ECOLES

Le 21 juin dernier, une douzaine de stands était au programme de la traditionnelle kermesse de fin d'année des écoles de Grémévillers/Morvillers/Omécourt.

Le soleil était au rendez-vous pour cette après-midi festive.

Chamboule tout, structure gonflable, manège, tour de calèche, tir à la carabine, atelier maquillage et bien d'autres encore étaient installés dans la cour de l'école de Grémévillers.



Ces différents stands tenus par les bénévoles de l'association et des parents d'élèves ont fait le bonheur de tous : petits et grands.



Cette année, un concours enfants et un concours adultes ont été organisés pour le jeu de la grenouille.

Résultats par catégorie

- filles de 2 à 8 ans : Inès GUETTAF avec 1660 points remporte un déguisement de princesse;
- filles de 9 à 12 ans : Célie BELLER avec 1130 points gagne un jeu de société;
- garçons : Maxime THUILLIEZ avec 4400 points remporte une boîte de Playmobil Dragon;
- adultes : Sébastien THUILLIEZ avec 2110 points gagne un coffret champagne.

A 14 heures, le public a pu découvrir le spectacle préparé par les animatrices des TAP et des parents bénévoles.



Les enfants ont interprété des chansons de Black M, Soprano, Kendji Girac etc. devant le regard émerveillé des parents.

Buvette, gâteaux et glaces étaient proposés aux nombreuses personnes présentes à la fête.

Les membres de l'association des parents d'élèves remercient :

- le SIRS pour avoir inscrit au programme des TAP l'organisation du spectacle pour la kermesse;
- les parents bénévoles qui ont aidé les animatrices;
- les parents d'élèves qui sont venus préparer et tenir les stands;
- les mamans qui ont réalisé de nombreux gâteaux;
- Monsieur BAHUCHET qui était à nouveau présent bénévolement cette année;
- le comité des fêtes pour le prêt de différents matériels.

Le Bouquet de Plumes

Bibliothèque Municipale de GREMEVILLERS

Nous vous proposons ici des résumés de livres que nous avons beaucoup appréciés et que nous souhaitons partager.

Nous n'avons pas la prétention de nous dire critiques littéraires, alors il s'agit juste de quelqu'un parmi d'autres qui exprime ce qu'il a ressenti au cours d'une lecture.

Cette rubrique est ouverte à tous, nous restons à votre disposition si vous aussi vous souhaitez vous exprimer sur un ouvrage, récent ou non, que vous avez particulièrement aimé.



Les joies éphémère / Julia Glass

Roman Adulte paru en 2012 (N.PATTINIER)

Depuis la mort de sa femme, Percy soixante-dix ans a bien organisé sa vie dans une ferme près de Boston mais confronté à l'évolution de la société et des mœurs, il est obligé de se remettre en question lorsqu'il accepte qu'une école s'installe dans sa grange.

Une très belle analyse des personnages, de leurs contradictions et de leurs émotions dans une Amérique confrontée elle aussi aux problèmes de migrations et d'écologies

Check - Point / Jean-Christophe Rufin

Roman Adulte paru en 2015 (N.PATTINIER)

En Bosnie, un camion équipé d'un groupe d'humanitaire.

Thriller passionnant, même si l'auteur dresse ici une autre idée de l'humanitaire : un engagement militaire. L'écriture fluide et riche de son expérience, nous révèle encore une fois un grand Rufin, romancier du réel. Un livre qui donne envie de tourner les pages...

La vérité sur l'affaire Harry Quebert / Joël Dicker

Roman Adulte paru en 2014 –Prix Goncourt des lycéens 2014 (N.PATTINIER)

Suspense, suspense.... trente ans après la disparition d'une jeune fille de quinze ans, un écrivain Marcus, installé chez son ami (écrivain de renommée) accusé du meurtre) enquête dans le New-Hampshire et se voit rapidement dépassé par les événements : qui a tué Nola l'été 1975 ? et comment écrit-on un roman à succès ?

Roman Haletant qui oscille entre suspense et réflexions sur le métier d'écrivain.

Pars avec lui / Agnès Ledig

Roman Adulte paru en 2014 (N.PATTINIER)

Un livre qui nous veut du bien parce que la vie avec ses hauts et ses bas ne nous épargne pas toujours.

Une infirmière, harcelée dans son couple, accompagne durant sa convalescence un pompier brûlé tombé d'un immeuble en voulant sauver un enfant

Générosité, amour, une ambiance qui fait chaud au cœur, on se laisse conquérir !!!!

Réparer les vivants / Maylis-De-Kerangal

Roman Adulte paru en 2014 (N.PATTINIER)

Une magnifique histoire de cœur (s). Des parents confrontés à une transplantation cardiaque lors du décès de leur fils Simon, fan de surf, et victime d'un accident.

L'auteur nous fait partager des moments bouleversants au sein d'une équipe médicale d'un grand professionnalisme. Un très beau livre plein d'humanité, de pudeur, de respect mais aussi de questionnements face à la douleur, au deuil et au don d'organes.

A La Découverte de nos entrepreneurs :

1/ Monsieur BREUT, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle William Breut j'ai 30 ans. J'habite rue des Godins à Frétoy depuis environ 5 ans. Je suis marié, papa d'un petit garçon de 4 ans et d'un futur bébé prévu pour décembre.

2/ Quel est votre parcours ?

Tout au long de mon enfance, mon père m'a initié à l'informatique, j'ai eu mon premier ordinateur à 8 ans, puis j'ai continué à pratiquer l'informatique en dépannant la famille et les amis, jusqu'à l'obtention de mon baccalauréat.

Suite à cela et 2 ans d'étude en alternance j'obtiens mon BTS informatique de gestion en 2007 et je suis embauché dans la foulée chez un prestataire informatique. J'y travaille pendant 2 ans et demi durant lesquels je suis à Paris chez des clients opérant dans le domaine de la finance. Je décide de changer d'entreprise en 2010 et arrive chez Launet Constructions à Beauvais.

Aujourd'hui je suis responsable informatique / administrateur systèmes au sein de la société Launet et auto-entrepreneur dans le domaine de l'informatique auprès de ma clientèle.

3/ Comment avez-vous décidé d'être auto-entrepreneur ?

Dès 2007, parallèlement à mon emploi, je dépanne de temps en temps les ordinateurs de certaines personnes de mon entourage (famille, garage automobile, médecin, librairie, etc.). Au fil du temps, via le bouche à oreille, cette activité prend une telle ampleur que je décide de l'officialiser en profitant du nouveau statut d'auto-entrepreneur. Ainsi en mars 2010, je saute le pas et crée mon auto-entreprise de dépannage informatique tout en gardant mon emploi principal.

4/ Quel est votre périmètre d'activité ?

J'interviens auprès des particuliers mais aussi, entreprises, artisans, exploitations agricoles, professions libérales, écoles, etc.

Mes compétences sont multiples, elles vont de la vente de matériel, au dépannage d'ordinateurs en passant par l'éradication de virus, la prévention des utilisateurs aux dangers de l'Internet et la formation sur différents logiciels. J'interviens également dans le domaine de la vidéo surveillance domestique et professionnelle.

5/ Comment vous contacter ?

On peut me joindre par email à l'adresse suivante : william.breut@gmail.com

Ou par téléphone au : 06.37.77.49.97

6/ Quels sont vos projets à venir ?

Continuer à travailler auprès de ma clientèle locale et peut être d'ici quelques années me consacrer pleinement à cette activité.

7/ Avez-vous d'autres passions ?

Hormis l'informatique, je suis un passionné de jeux vidéo, de sport et d'histoire, mais j'ai malheureusement peu de temps à y consacrer.

William Breut

d é p a n n a g e i n f o r m a t i q u e

R é p a r a t i o n - A s s i s t a n c e - C o n s e i l

D e v i s g r a t u i t - V e n t e d e m a t é r i e l

Vente de petits Matériels:

Suite au renouvellement du matériel, le conseil municipal a décidé de vendre les matériels suivants :

Tracteur tondeuse (dans l'état)
Taille haie (avec un prix de réserve)

Si vous êtes intéressé, vous pouvez faire une offre pour le matériel souhaité avant le 15 Septembre 2015.

Cette offre devra être :

- effectuée sous enveloppe cachetée en mentionnant le matériel souhaité avec le prix associé
- déposé en mairie lors des permanences.

A l'ouverture des plis, le plus offrant remportera le matériel. En cas de même offre de prix, un tirage au sort sera effectué entre les plus offrant.